



G. Perugini del.

Lith. A.L. Lavoisier, Paris.

RÉDEMPTRISTE RÉFORMÉ.

Pl. 49.

RÉDEMPTORISTES RÉFORMÉS

(N° 49)

Ces religieux sont les mêmes que ceux établis jadis en France sous le nom de la *Mercy*. On les nomme aussi *Rédemptoristes*, parce qu'ils se dévouent à l'œuvre de la rédemption des captifs pris par les pirates des côtes d'Afrique. Saint Pierre de Nolasque, né au Mas-les-Puelles, dans l'ancien diocèse de Saint-Papoul, en Languedoc, vers l'an 1189, fut le fondateur de cet Ordre méritoire. Il se rendit à la cour du roi d'Aragon, et, comme il gémissait sur le sort des captifs, sa charité le porta à fonder un Ordre destiné à racheter ces infortunés. Il communiqua son dessein à saint Raymond de Pennafort, qui était son confesseur, et celui-ci mit tout en œuvre pour faire réussir son projet.

En effet, le jour de Saint-Laurent, en 1223, Pierre de Nolasque, conduit à la cathédrale de Barcelone par le roi et Raymond, fit ses vœux entre les mains de l'évêque Béranger. En 1232, le roi fit bâtir un magnifique couvent pour ces religieux à Barcelone. Trois ans après, le pape Grégoire IX confirma le nouvel Ordre, sous la règle de saint Augustin.

Le Père Jean-Baptiste Gonzalès, mort en 1618, introduisit dans cet Ordre une réforme qui fut approuvée par le pape Clément VIII. Ces religieux réformés vivent dans la plus exacte pratique de la retraite, du recueillement, de la pauvreté et de l'abstinence.

L'Ordre de la Mercy avait à Paris un couvent dans la rue du Chaume. Cet établissement a péri comme tant d'autres. Aujourd'hui, surtout depuis la prise d'Alger par les Français, l'utilité de ces bons religieux est beaucoup moins à regretter.

L'Église a cependant maintenu l'institution de saint Pierre de Nolasque, et les religieux emploient leur zèle à d'autres bonnes œuvres.

